OBV du Chêne

Organisme de bassins versants DE LA ZONE DU CHÊNE

« Assurons à nos RIVIÈRES un avenir CLAIR »

18e Table de concertation — suivi PDE

7 février 2024

Ordre du jour

1. **Ouverture et vérification du quorum;**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 octobre 2023;**
4. **Activité de l'OBV du Chêne;**
   a) **Agricolloque**
   b) **Bioblitz — Traces**
   c) **Suivi — embouchure rivière du Chêne**
5. **Plan directeur de l'eau — validation des objectifs —** Présentation des objectifs et mise en contexte**;**
6. **Varia;**
7. **Évaluation de la rencontre;**
8. **Levée de la rencontre.**

Retour sur la TC du 18 octobre 2023

Stratégie de mobilisation :

- Remise de la stratégie de mobilisation (objectifs qu'on se donne pour favoriser le processus de concertation)
- Disponible sur la page des représentants de la table de concertation (TC).

PDE:

- Problématiques priorisées
- Suite avec les orientations et objectifs

Activités de l'OBV

Agricolloque!







À venir Bioblitz







BIOBLITZ

Sur les traces et indices de présence des animaux

Samedi le 17 février 2024

*Remis au samedi 24 février en cas de tempête seulement

GRATUIT et prix de présence!

Accompagné d'experts, venez à la découverte des indices de présence laissées par nos espèces animales habitant la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière.

Inscriptions obligatoires

Date limite pour s'inscrire : 15 février

obvduchene.org/bioblitz-2024/

OBV du Chêne

Suivez nous sur facebook!
https://www.facebook.com/obvduchene

Pour en savoir plus : 418-926-3407 poste 232
technicien@obvduchene.org

SUIVI — Embouchure du Chêne





Voir diaporama de J-P Ducruc :
PP_TC_7_fev_2024.pptx.url
+ Images d'hiver

PDE

PDE — Problématique. 1

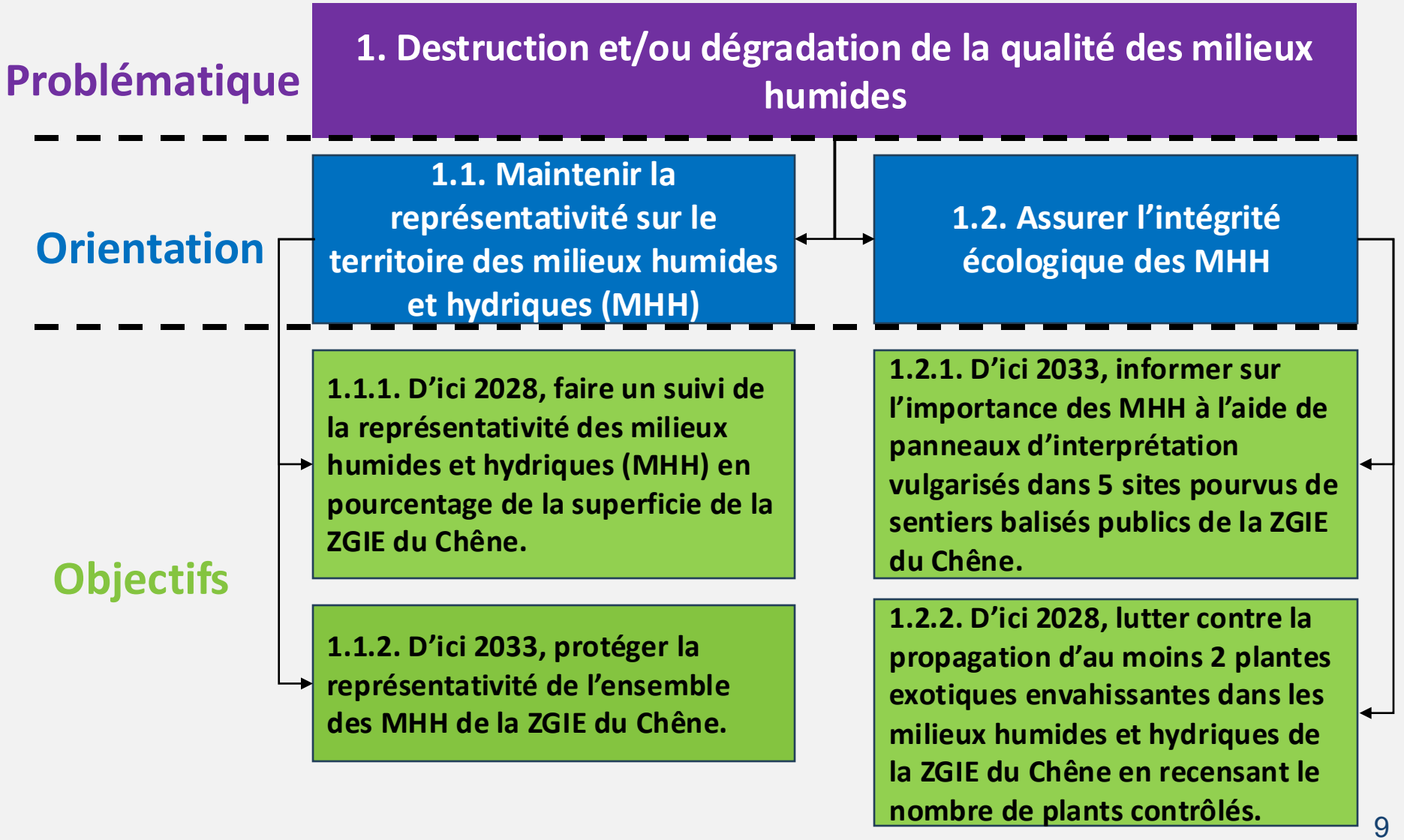

PDE — Orientation 1.1 — Mise en contexte

1. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

1.1. Maintenir la représentativité sur le territoire des milieux humides et hydriques (MHH)

1.1.1. D'ici 2028, faire un suivi de la représentativité des milieux humides et hydriques (MHH) en pourcentage de la superficie de la ZGIE du Chêne.

1.1.2. D'ici 2033, protéger la représentativité de l'ensemble des MHH de la ZGIE du Chêne.

Comment peut-on s'assurer que les milieux naturels se maintiennent sur le territoire?

Représentativité : les MHH sont définis dans le PRMHH (permet d'avoir une cartographie des MHH à restaurer) avec une valeur qui est attribuée par milieux. Le but est de voir selon les unités de paysages la répartition des MHH et voir ce qu'elles représentent à cette échelle.

PDE — Orientation 1.2 — Mise en contexte

1.Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides

Comment peut-on protéger les MHH?

1.2. Assurer l'intégrité écologique des MHH

Sensibilisation sur les MMH. Ex. : Tourbière à Issoudun, sentiers à Saint-Flavien, Sainte-Croix, forêt Seigneuriale de Lotbinière (FSL).

Plantes exotiques qui peuvent envahir plus rapidement les milieux humides : nerpruns et phragmites (notamment). Souvent plus de chance d'avoir une subvention s'ils touchent des milieux humides.

suggestion

1.2.1. D'ici 2033, informer sur l'importance des MHH à l'aide de panneaux d'interprétation vulgarisés dans 5 sites pourvus de sentiers balisés publics de la ZGIE du Chêne.

1.2.2. D'ici 2028, lutter contre la propagation d'au moins 2 plantes exotiques envahissantes dans les milieux humides et hydriques de la ZGIE du Chêne en recensant le nombre de plants contrôlés.

1.2.3 : D'ici 2028, s'assurer que 75 % des municipalités du territoire ont adopté un règlement sur le contrôle des nuisances afin d'éviter la propagation des EEE.

PDE — Problématique 2

Problématique

2.Mauvaise qualité de l'eau

Orientation

2.1. Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau

2.2. Améliorer la qualité des milieux riverains

Objectifs

2.1.1. D'ici 2033, caractériser (cartographier et décrire) l'ensemble du réseau hydrographique de la ZGIE du Chêne par tronçons et segments.

2.2.1.D'ici 2033, augmenter l'IDEC de 10 points pour les sites d'échantillonnage en bas de 70 (inférieur à bonne qualité de l'eau) dans la ZGIE du Chêne.

D'ici 2033, assurer la présence du 3 mètres de bandes riveraines comme mentionné dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI) sur la totalité des bandes riveraines dans la zone agricole de la ZGIE du Chêne.

suggestion

2.2.2. D'ici 2033, s'assurer qu'au moins 30 % des bandes riveraines situées en zone agricole de la ZGIE du Chêne remplissent leurs fonctions écologiques, notamment de limiter l'érosion des berges.

PDE — Orientation 2.1 — Mise en contexte

1.Mauvaise qualité de l'eau

2.1 Améliorer les connaissances sur la qualité de l'eau

Comment peut-on apprendre à mieux connaitre notre territoire afin de mieux poser nos actions?

2.1.1. D'ici 2033, caractériser (cartographier et décrire) l'ensemble du réseau hydrographique (surfacique) de la ZGIE du Chêne par tronçons et segments.

Tronçons et segments : les tronçons et les segments représentent une échelle plus fine à l'échelle écologique pour mieux connaitre notre réseau hydrographique de surface.

Une meilleure connaissance permettra de mieux planifier les projets et de mieux sensibiliser.

PDE — Orientation 2.2 — Mise en contexte

2. Mauvaise qualité de l'eau

Comment peut-on agir pour améliorer la qualité de l'eau de nos cours d'eau?

2.2. Améliorer la qualité des milieux riverains

But : englober des projets qui vont favoriser une meilleure qualité de l'eau afin d'accroitre les possibilités d'activités récréatives et sportives sur le territoire.

2.2.1. D'ici 2033, augmenter l'IDEC de 10 points pour les sites d'échantillonnage en bas de 70 (inférieur à bonne qualité de l'eau) dans la ZGIE du Chêne.

D'ici 2033, assurer la présence du 3 mètres de bandes riveraines comme mentionné dans la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI) sur la totalité des bandes riveraines dans la zone agricole de la ZGIE du Chêne.

2.2.2. D'ici 2033, s'assurer qu'au moins 30 % des bandes riveraines situées en zone agricole de la ZGIE du Chêne remplissent leurs fonctions écologiques, notamment de limiter l'érosion des berges.

PDE — Problématique 3

Problématique

3. Approvisionnement en eau

Orientation

3.1. Assurer une qualité et une quantité suffisante en eau potable

Objectifs

3.1.1. D'ici 2029, réaliser l'analyse de données afin de déterminer la superficie des milieux humides contribuant à la recharge des nappes phréatiques des sites de prélèvement d'eau des municipalités dans la ZGIE du Chêne.

3.1.2. D'ici 2033, protéger la totalité de la superficie des milieux humides contribuant à la recharge des nappes phréatiques de sites de prélèvement d'eau dans la ZGIE du Chêne.

3.1.3. D'ici 2033, diffuser de l'information sur l'utilisation raisonnée de l'eau potable dans la ZGIE du Chêne par au moins 1 évènement de sensibilisation par an.

PDE — Orientation 3.1 — Mise en contexte

3. Approvisionnement en eau

Comment peut-on assurer une meilleure résilience en lien avec l'eau potable face à la croissance démographique et aux changements climatiques?

Suppression de : réaliser l'analyse de données…

Améliorer l'infiltration par les cultures de couverture?

On se concentre sur les milieux humides sur le territoire qui peuvent jouer un rôle sur le niveau de la nappe phréatique (ex. : la source d'eau potable du RIAELC). Une meilleure connaissance permettra une meilleure protection et une plus grande résilience des sources d'eau potable.

3.1. Assurer une qualité et une quantité suffisante en eau potable

3.1.1. D'ici 2029, déterminer la superficie des milieux humides contribuant à la recharge des nappes phréatiques des sites de prélèvement d'eau des municipalités dans la ZGIE du Chêne à l'aide des données disponibles.

3.1.2. D'ici 2033, protéger la totalité de la superficie des milieux humides contribuant à la recharge des nappes phréatiques de sites de prélèvement d'eau dans la ZGIE du Chêne.

3.1.3. D'ici 2033, diffuser de l'information sur l'utilisation raisonnée de l'eau potable dans la ZGIE du Chêne par au moins 1 évènement de sensibilisation par an.

Varia

D'ici la prochaine rencontre

- **Prochaine rencontre :**
  <u>Assemblée générale annuelle (AGA) le 26 juin 2024</u>

- **PDE**
  - Bienvenu à la nouvelle mouture! (validation)

- **Suivi des réalisations**

- **Avant de partir :**
  - Remplir le sondage ☺

Évaluation de la rencontre

OBV du Chêne

Organisme de bassins versants
DE LA ZONE DU CHÊNE

Merci et à bientôt!

